Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	Rust-Oleum Specialty High Heat Enamel Spray		
Nom:	SPECLT +6X340G SSPR HIHEAT WHITE	**Date de Révision:**	4/30/2025
Étiquette d'un Produit:	N7751830	**Société/Entreprise:**	1/13/2023
Utilisation Recommandée:	Heat Resistant Coating/Aerosol		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	**Fabricant:**	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Propane	74-98-6	10-30	GHS04	H280
Xylène	1330-20-7	10-30	GHS02-GHS07-GHS08	H226-304-315-319-332-340-350
N-Butane	106-97-8	5.0-10	GHS04	H280
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0-10	Indisponible	Indisponible
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible
Éthylbenzène	100-41-4	1.0-5.0	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-340-350-373
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau a l'eau immediatement et abondamment. Retirer les vetements. Obtenir des soins medicaux immediatement. Laver les vetements separement avant de les reutiliser.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. N'induisez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Les contenants peuvent eclater et degager une substance tres toxique s'ils sont exposes a la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer a la chaleur ni entreposer a des temperatures superieures a 49°C (120°F).

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Acétone	67-64-1	30.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Propane	74-98-6	25.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Xylène	1330-20-7	20.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	5.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Oxyde de zinc	1314-13-2	1.0	2 mg/m3	10 mg/m3	5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Tout équipement électrique à proximité doit être anti-déflagrant. Appliquer à l'extérieur.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Decomposition Temperature, °C**	Non Déterminé
Couleur	Blanc	**pH**	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	**Kinematic Viscosity**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Pue
Freezing Point / Melting Point, °C	Non Déterminé	**Coefficient de partage, n-octanol/ eau**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus rapidement que l'Éther
Lower Explosion Limit, vol%	1.0	**Gravité spécifique**	0.786
Upper Explosion Limit, vol%	13.0	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Point d´éclair, °C	-96	**Particle Characteristics**	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque des brûlures aux yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une legere irritation cutanee. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brulures de la peau. Le contact prolonge ou repete peut causer une irritation cutanee. Grave irritant; peut causer des lesions cutanees permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lesions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>2000 mg/kg Rat	6000	N.E.
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	>2000 mg/kg Rabbit	30
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
1314-13-2	Oxyde de zinc	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un melange des composantes indiquees. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Toxicité Aiguë (toute voie d'exposition), Corrosion ou Irritation de la Peau, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée), Mutagénicité des Cellules Germinales

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4
Oxyde de zinc	1314-13-2

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	4	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	4	**Instabilité:**	0

Maximum Incremental Reactivity: 1.74

Date de Révision de la FDS: 4/30/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.